

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
L'enquête sur les décès survenus à la
prison de Mao doit se faire en toute
indépendance

Index AI : AMR 27/005/2004
ÉFAI

Lundi 23 août 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La mort de trois détenus, lors de troubles qui ont éclaté à la prison d'État de la ville de Mao, dans la province de Valverde, traduit l'incapacité des forces de sécurité dominicaines de s'acquitter du devoir qui est le leur d'apporter une protection minimum à tous les prisonniers, et doit faire l'objet d'une enquête indépendante, a déclaré aujourd'hui Amnesty International, qui s'est dite consternée par les événements survenus le 21 août dernier.

Selon les informations disponibles, plusieurs détenus, emmenés par un certain Robinson Michael Rosario Hernández, qui cherchaient à avoir la main mise sur le trafic de la drogue à l'intérieur de l'établissement, ont attaqué à coups de couteau deux autres détenus, Jokelvis Reynoso Estévez et José Chepe. Ils auraient coincé les deux hommes et auraient jeté sur eux un matelas en feu. D'autres détenus auraient ensuite, pour se venger, blessé Michael Rosario Hernández, puis l'auraient brûlé. Ce dernier serait mort carbonisé.

Brûlés aux troisième et quatrième degrés, Jokelvis Reynoso Estévez et José Chepe auraient également succombé à leurs blessures. Deux autres détenus, Franklin Antonio Rodríguez et Miguel Antonio Rodríguez Marte, souffrant de brûlures graves, ont été hospitalisés à l'hôpital Luis L. Bogaert de Mao.

« *Ce n'est pas la première fois que des détenus meurent en République dominicaine lors de rixes entre prisonniers* », a regretté Amnesty International, rappelant, par exemple, que plusieurs prisonniers étaient morts l'an dernier dans des incendies volontairement allumés dans divers établissements du pays. « *Les armes blanches et, de manière générale, les substances et objets interdits, circulent en outre dans les prisons de la République dominicaine avec une facilité déconcertante.* »

Les autorités ont annoncé l'ouverture d'une enquête sur ces récents événements.

« *Nous espérons que les pouvoirs publics en profiteront pour se livrer en toute honnêteté à un état des lieux des prisons du pays et prendront les mesures qui s'imposent pour que de tels actes ne puissent pas se reproduire* », a déclaré Amnesty International.

« *Il est de la plus haute importance que cette enquête se déroule en toute indépendance, impartialité et transparence, et qu'elle soit menée par des membres de l'appareil judiciaire ordinaire, comme cela doit être le cas à chaque fois qu'une enquête est ouverte sur des atteintes présumées aux droits humains*, a ajouté Amnesty International. *Les autorités dominicaines doivent en outre apporter à la justice civile tout le soutien nécessaire et les conclusions de l'enquête doivent être rendues publiques.* »

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5562, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>